



## La FNATH en Congrès

La FNATH a tenu son 48e Congrès national à Lorient du 20 au 22 juin

22/06/2018

# La FNATH en Congrès

La FNATH a tenu son 48e Congrès national à Lorient du 20 au 22 juin

Du 20 au 22 juin la FNATH a tenu son 48e Congrès national à Lorient, au stade du Moustoir. Le Congrès était placé sous le thème de l'accès aux droits des personnes accidentées de la vie avec différents temps forts. Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, a participé à notre Congrès le jeudi 21 juin et notamment à une table ronde consacrée à l'emploi des travailleurs handicapés.

## Bilan du mercredi 20 juin

Lors des travaux qui se sont tenus le mercredi 20 juin, différents votes statutaires ont été organisés. Ainsi le rapport d'activités a été adopté à près de 94% des votes et le rapport financier à plus de 86%, après des débats variés et riches.

Par ailleurs, [le conseil d'administration fédéral](#) a été renouvelé par tiers. Nadine Herrero a été réélue présidente, avec deux nouveaux vice-présidents: Alain Prunier, qui représente notamment la FNATH au conseil d'administration du **fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante** et au conseil d'orientation sur les conditions de travail, et Florian Guzdek, par ailleurs président du Conseil Français pour les questions européennes et vice-président du **fonds d'insertion des personnes handicapées** dans les fonctions publiques.

Par ailleurs, Arnaud de Broca a été renouvelé au poste de Secrétaire général de la Fédération nationale.

## Bilan du jeudi 21 juin

Sophie Cluzel, [secrétaire d'Etat aux personnes handicapées](#), a participé aux travaux du Congrès dans la matinée. Dans un discours, Nadine Herrero, présidente de la FNATH a souligné la nécessité d'une véritable co-construction alors que de nombreux projets de loi suscitent des **craintes ou la colère des personnes**

**handicapées** et que d'autres réformes sont annoncées: « Alors que la coupe du Monde a démarré et que notre Congrès se déroule dans un stade, la FNATH réaffirme sa volonté de ne pas être spectatrice des réformes. Nous devons tous jouer dans la même équipe ».

Sophie Cluzel a insisté dans son discours sur la nécessité d'impulser une société inclusive, détaillant les mesures adoptées dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Elle a par la suite participé à une table ronde sur la question du maintien en emploi des travailleurs handicapés, répondant aux différents échanges.

En ouverture de l'après-midi, Jérôme Bertin, directeur général de [France Victimes](#) est venu présenté sa structure et les axes du partenariat qui sera prochainement signé avec la FNATH.

Les suites des travaux ont permis lors d'une large table ronde associant des experts médicaux, un avocat, des magistrats et une représentante de la CPAM d'aborder la situation des juridictions sociales, à 6 mois de l'entrée en vigueur de la réforme.

## **Bilan du vendredi 22 juin**

Lors de la dernière journée de travail, les congressistes ont débattu et discuté des [orientations stratégiques](#) pour les 3 prochaines années et du plan d'actions à mettre en oeuvre d'ici la prochaine assemblée générale en juin 2019. Avec comme priorité, [l'amélioration de l'indemnisation des victimes du travail](#). Et la volonté de co-construire les politiques et les prochaines réformes, afin de les rendre véritablement sociales. Les débats se sont terminés avec l'adoption des tarifs des cotisations 2019, suscitant toujours des visions différentes sur les sources de financement de l'ensemble des structures.